APPEL D'OFFRE NATIONNAL POUR ACHAT DES GENITEURS LOCAL

Kitshanga , le 24/08/2022

Projets : « COD 1139-19 »
Notre réf. : AO-KITSH LOG-XZ 105 -08-2022_COD 1139-19 BMZ

Welthungerhilfe a été fondée en 1966. Elle est aujourd'hui l'une des plus Importantes organisations privées travaillant dans le domaine de la coopération au développement et l'aide humanitaire en Allemagne. Sans but lucratif, elle est apolitique et non confessionnelle. Les dons de la population représentent un fonds important pour notre travail en Afrique, Asie et Amérique.
En outre, Welthungerhilfe reçoit des subventions du Gouvernement Fédéral Allemand, de l'Union Européenne et de l'Organisation des Nations Unies.

Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande), dans le cadre de son projet COD 1166 exécuté à Goma (Nord Kivu) cherche à identifier des Fournisseurs répondant aux critères les plus appropriés pour la fourniture **des géniteurs local** afin d'établir un ou plusieurs **contrats de fournitures**. La livraison sera organisée comme une distribution **dans les villages suivante de Masisi (BURUNGU, BUSUMBA, BUTALE, BWERU, KABARI, KALENGERA, KASHANJE, KASHUGA, KIHAZI, KIRUMBU, KITSHANGA, MUHANGA, MWESO, RUJEBESHE, SHAALYA)**

A cet effet, Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande) invite les soumissionnaires que ce marché intéresse à présenter une offre pour la fourniture de :

- Lot 1 : Moutons Femelle sans corne : 4Mois d'âge, 20Kg poids vif
- Lot 2 : Chèvre Femelle locale : 4 Mois d'âge, 20Kg poids vif
- Lot 3 : Porcs local femelle robe noire : 3Mois d'âge, 6,2Kg poids vif

Référez-vous à l'annexe II pour les spécifications des articles et les quantités requises

Article 1. Conditions générales à respecter

Pour les soumissionnaires qui sont **dans le commerce de Géniteurs locale**, les documents suivants doivent être présentés :

- Certificat d'identification national (patente commerciale pour les petites et moyennes entreprises, F92 pour les organisations locales)
- Certificat d'immatriculation au registre de commerce
- La notification du numéro d'impôt
- Autorisation d'ouverture d'une activité de vente des produits animale
- Attestation Fiscale en cours de validité ou preuve de paiement d'impôt pour les trois derniers mois.
- Annex I : Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe, signé et cacheté
- Annex II : Bordereau de prix complété, signé et cacheté

Pour les soumissionnaires **regroupés en associations**, en dehors de ces documents ci-haut, veuillez fournir :

- Le certificat de fonctionnement (niveau provincial)
- Les statuts de l'organisation
- Permis d'exploitation

Les soumissionnaires qui sont dans le commerce ainsi que ceux regroupés en associations sont libres de soumissionner
Ces documents sont indispensables à la qualification de l'offre et leur absence est éliminatoire
Les petits animaux livrés devront être en bonne santé et conforme aux spécifications données dans le tableau a l'annexe II.

Welthungerhilfe/Agro Action Allemande

Avenue Grévilias, n° 126,
Quartier les Volcans
Commune de Goma, Ville de Goma, RDC
Tél. : +243 816 722 541/Coordination

Celiule Vungi n° 10
Quartier Vungi
Ville de Butembo, RDC
Tél. : +243 978143419

Avenue Irumu, n° 7,
Quartier Ngezi
Ville de Bunia, RDC
Tél. +243 999 196 660

Avenue du Remblais,
Quartier Mungote
Derrière la paroisse St BARTHELEMIE
Cité de Kitshanga/Bashali Mokoto
Territoire de Masisi
Tél. :
+243 850399410/Coordination

E-mail :
info.cod.goma@welthungerhilfe.de

Deutsche Welthungerhilfe e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Membre de l' Alliance *2015*, Réseau d'ONG internationales

Av. Grévilias, Q.les Volcans, Commune de Goma, Ville de Goma
Av. Remblais, Mungote, Cité de Kitshanga/Bashali
R.D. Congo

Notez que les fournisseurs qui seront sélectionnés pour fournir les géniteurs, devront fournir avant toute livraison, le certificat d'Agripel attestant que les géniteurs sont de bonne qualité et en bonne santé.
Veuillez noter que les vendeurs de géniteurs qui ne soumettent pas ces documents ne seront pas pris en compte pour ce marché. Les couts liés à la certification ne seront pas pris en charge par WHH.

- Veuillez indiquer dans votre cotation :
 - Le prix des Géniteurs /unités
 - La durée de livraison après la demande des géniteurs ;
 - Vu les fluctuations des prix des produits et vu les conditions d'organisation des distributions, WHH n'exclut pas de procéder à l'ajustement des prix en collaboration avec les fournisseurs sélectionnés et c'est ce nouveau prix qui figurera sur le contrat ; si le délai entre l'offre du fournisseur et l'émission du bon de commande ou contrat excède 45 jours
 - WHH ne s'engage pas à accepter l'offre la moins chère. D'autres critères seront pris en compte (*l'état sanitaire des animaux proposé, pièces administratives, ...*)
 - Une livraison en temps opportun conforment aux délais de livraison négociés est de la plus haute importance.
 - Les contrats établis à l'issue de la sélection préciseront le nombre de bénéficiaires, la qualité, le nombre d'Animaux par bénéficiaire et les sites de distribution.
 - Nous donnons la chance à chaque fournisseur d'être sélectionné même si ce dernier n'a pas soumissionné sur tous les articles, nous nous réservons donc le droit de diviser la commande aux différents fournisseurs si nécessaire

Article 2. Critères de sélection :

- Le premier critère de sélection sera la vérification des documents administratifs demandés : les fournisseurs qui ne présenteront pas ces documents ne seront pas pris en considération.
- Le deuxième critère sera le prix concurrentiel présenté par le fournisseur.
- Troisième critère : Les références présentées sur des marchés similaires seront considérés comme un atout pour départager les offres équivalentes
- Le quatrième critère sera la capacité de fournir des géniteurs aux bénéficiaires : Ce critère aura son importance pour départager les soumissionnaires ayant présentés des prix compétitifs.

Article 3. Bordereaux des quantités / Spécifications

- Pour les quantités demandées, référez-vous aux annexes du présent appel d'offres
- Il est recommandé de proposer un prix total pour chaque lot
- WHH réserve le droit de réduire ou d'augmenter les quantités par rapport à celles données de cet appel d'offre

Article 4 . Inspection

- Le fournisseur devra garantir un accès à tous les éléments nécessaires à cet effet (ferme, lieu de stockage des géniteurs, moyen et condition de transport des géniteurs jusqu' à la livraison, documents attestant l'état de santé de géniteurs élaboré par le service vétérinaire. Tout géniteur non sain sera rejeté. Le fournisseur sera contractuellement tenu responsable de toute charge qui adviendra.
- Une inspection minutieuse de géniteurs livrés sera également faite lors des distributions par le service compétant d'Agripel en presence du fournisseur ou son délégué ainsi que l'agronome de WHH. Le cout lie à l'inspection offerte par Agripel sera à la charge du fournisseur.

Article 5. Colisage

Les géniteurs seront fournis dans des bonnes conditions préparées par le fournisseur. Les conditions de livraison doivent être appropriés à la nature (taille, poids) des géniteurs et atteindre les normes fixées à l'annexe II Le fournisseur devra mettre en place un système de transport convenable pour chaque type d'animaux, pour éviter les dommages dus au transport et protéger des intempéries. Les frais de transport et de stockage des géniteurs sont à la charge de fournisseur jusqu' à la livraison aux bénéficiaires.

welt hunger hilfe

Pour un monde sans faim

Article 6. Lieu et date de livraison

Les géniteurs seront livrés directement dans la zone de quarantaine ou l'inspection se tiendra comme lieux de transit pour enfin être distribuer dans les villages suivantes BURUNGU, BUSUMBA, BUTALE, BWERU, KABARI, KALENGERA, KASHANJE, KASHUGA, KIHAZI, KIRUMBU, KITSHANGA, MUHANGA, MWESO, RUJEBESHE, SHAALYA selon le calendrier qui sera précisé dans le contrat et ou le bon de commande.

Article 7. Condition de livraison et transport

- ✓ Les conditions de livraison doivent se conformer aux exigences reprises à l'annexe II
- ✓ Tout animal ne répondant pas aux caractéristiques convenues, sera rejeté.
- ✓ La livraison doit être accompagnées d'un certificat du vétérinaire et tous tes autres documents de l'état lieu à cet achat.
- ✓ Le transport des animaux s'effectuera à la charge du fournisseur dans le respect des conditions liées à cela jusqu'au lieu de livraison.
- ✓ Tous les animaux seront tenus dans un abri temporaire (mis en quarantaine) pour une période de 7 jours avant d'être acceptés par le client.
- ✓ En cas des mortalités sporadiques pendant la période observatoire de 7 jours et le transport, c'est-à-dire avant l'acceptation des animaux, Welthungerhilfe n'achètera l'animal mort.

Article 8. Prix

Les prix de l'appel d'offres doivent être indiqués en devise : Dollars Américains (USD) par le fournisseur.
Les prix doivent être nets, c'est-à-dire : inclure le service, le stockage, le transport jusqu'au lieu de livraison indiqué, le chargement et le déchargement ainsi que toutes taxes confondues que le soumissionnaire pourrait éventuellement supporter auprès de l'Autorité compétente.

Aritcle 9. Donneur d'ordre

Welthungerhilfe e.V / ex-Agro Action Allemande

Bureau Kitshanga :

Avenue du Remblais, Quartier Mungote, Derrière la paroisse St BARTHELEMIE
Cité de Kitshanga/Bashali Mokoto
Territoire de Masisi
Le fournisseur livrera les géniteurs dans les villages d'intervention ci-dessus citées

Article 10. Documents requis en cas de commande

- Contrat signé entre WHH et le fournisseur
- Facture commerciale (adressée au donneur d'ordre)
- Bon de livraison des marchandises signé par le département Logistique ou son délégué de Welthungerhilfe Kitshanga
- Document de certification de l'état de santé des Géniteurs

Veuillez noter que les frais de service de messagerie commerciale doivent être couverts par le fournisseur.

Article 11. Conditions de paiement

Paiement CAD (Comptant contre documents) : Le paiement du marché sera effectué par virement bancaire et par tranches successives dans les 21 jours suivant la réception de la facture :

- La première Tranche de 50% après livraison d'au moins 50% du marché
- La deuxième tranche de 50% après la livraison complète des marchandises.

Veuillez nous communiquer votre Relevé d'identité bancaire (RIB), à savoir :

Numéro de compte (23 chiffres)
Intitulé du compte :
Titulaire du compte :
Nom de la banque :
Swift code :



welt hunger hilfe

Pour un monde sans faim

Article 12. Garantie de bonne exécution

Non applicable

Article 13. Pénalités

Les délais de livraison seront négociés et fixés dans le contrat selon proposition. En cas de retard de livraison dû à des raisons autres qu'à l'exception de force majeure, le donneur d'ordre a le droit de faire usage d'une pénalité de 1/100 par jour de la valeur totale de l'envoi restant encore à livrer. La pénalité sera déduite de la facture. Si le retard excède 10 jours, WHH se réserve le droit de résilier le contrat sans préavis. En cas de livraison incomplète causée par le Fournisseur, WHH a le droit de déduire les pertes de la facture. En cas de produit impropre causé par un emballage inapproprié WHH se réserve le droit de déduire du montant de la commande concernée un montant en fonction de la différence avec la spécification demandée. Dans le cas où la qualité n'est pas conforme aux spécifications initialement convenues par les deux parties, le fournisseur doit informer immédiatement le donneur d'ordre. Une livraison des marchandises ne répondant pas à la qualité convenue peut être rejetée par WHH, mais si celui-ci accepte ces marchandises, une déduction sur le montant de la commande et une pénalité seront négociées et WHH a le droit de résilier le contrat sans préavis

Article 14. L'enregistrement sur la plateforme eTender

Chaque soumissionnaire doit d'abord s'inscrire en tant que fournisseur dans le portail eTender pour pouvoir participer à ces appels d'offres. Les instructions sont jointes en dessous de ce document. Une fois inscrit, le fournisseur peut télécharger tous les documents et répondre à toutes les questions qui se trouvent dans le portail eTender.

Les soumissions doivent préciser tous les détails, selon le texte d'appel d'offres, le cas échéant le format de l'annexe II peut être utilisé, signé et tamponné comme formulaire d'offre. Cependant, une offre sur un papier à en-tête du fournisseur est également la bienvenue, à condition qu'elle contienne les informations exactes comme l'exige le formulaire de soumission. Les soumissionnaires sont vivement conseillés de fournir les références récentes (de moins de 2 ans) dans des marchés similaires.

Pour s'inscrire sur le site eTender, veuillez contacter :Mr Jacques Bizimungu à l'adresse e-mail suivante : jacques.bizimungu@welhungerhilfe.de Juste pour les clarifications concernant l'utilisation du portal E tender dont le lien est :https ://eu.eusupply.com/login.asp ?B=Welthungerhilfe

Toutes les questions en rapport avec l'offre ne seront seulement répondues qu'à travers le portal E tender dans sa partie Messagerie ou Forum Questions – Réponses.

Calendrier : remise des offres, dépouillement et évaluation sera refléter dans le portail e-tender

En cas de questions, veuillez Mr Zaindo Mweyo à l'adresse e-mail suivante :Zaindo.Mweyo@welthungerhilfe.de

N.B : L'offre est valable sans signature originale et seule la personne ou entreprise invitée après sélection des candidatures et signature d'un contrat pourra nous livrer les marchandises.

Fait à Kitsanga, le 02/09/2022

Georges Asobe
Chef de Projet

Annexes :

I. Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe
II. Spécifications techniques & bordereau de prix
III. Offre optionnelle pour rabais ou pour une commande combinée

welt hunger hilfe

Pour un monde sans faim

ANNEXE I : Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe

Remarque : ce formulaire de déclaration des fournisseurs, qui inclut votre certification par signature, fait partie de la procédure de qualification de nos fournisseurs et prestataires de services. Ne pas remplir ce formulaire dans son intégralité vous expose à une disqualification de l'appel d'offres.

1. Informations sur le fournisseur

En signant la certification à la fin de ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous confirmez que toutes les informations des parties 1.1 et 1.2 ci-dessous sont exactes et complètes.

1.1 Informations relatives à votre entreprise

Veuillez fournir les informations suivantes relatives à votre entreprise et joindre une copie du document d'enregistrement légal de votre entreprise.

Nom de l'entreprise	
Forme juridique Si le fournisseur n'est pas une société enregistrée, écrivez « non enregistrer ».	
Année de création	
Pays d'établissement	
Numéro de TVA ou d'enregistrement	
Coordonnées bancaires Indiquez le nom du titulaire du compte, le nom de la banque, l'IBAN, le code SWIFT et la devise utilisée.	
Adresse physique, adresse email et site Web	
Contact du service marketing et du service commercial	
Services proposés par l'entreprise (portefeuille de l'entreprise)	
Autres informations	

1.2 Informations sur les cadres de la direction

Welthungerhilfe applique des normes morales élevées relatives à la conduite de ses employées, partenaires, fournisseurs et autres prestataires de services. Comme indiqué dans la partie 2.3 ci-dessous, une de ces normes concerne la condamnation du terrorisme et l'engagement qu'aucun fonds ou ressource ne sera utilisé pour soutenir les terroristes ou les activités terroristes d'aucune façon. Cette norme fait partie intégrante du fonctionnement de Welthungerhilfe. Nos bailleurs institutionnels et nos banques exigent également que nous contrôlions régulièrement nos fournisseurs et prestataires de services sur les listes de terroristes suspects connus.

Nous sommes donc tenus de recueillir certaines informations pertinentes relatives aux cadres de la direction pour chaque fournisseur. Nous demandons notamment des informations relatives à vos 4 principaux responsables (par exemple, les membres du comité exécutif, les cadres de la direction ou les chef·e·s de service). En général, il s'agit des personnes figurant sur le justificatif d'enregistrement de votre entreprise. Si votre entreprise compte moins de 4 cadres, veuillez fournir leurs informations et nous en informer lors de la soumission du formulaire.

Les données recueillies ci-dessous seront utilisées uniquement à des fins de contrôle sur les listes de sanctions internationales librement accessibles et publiées sur Internet. Ces données seront protégées conformément aux lois

applicables en matière de protection des données. Si vous avez des questions concernant cette exigence ou sur la façon dont vos données seront traitées ou stockées, veuillez contacter votre interlocuteur·trice à Welthungerhilfe ou envoyer un e-mail à screening@welthungerhilfe.de.

Cadre de la direction n°1			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité			
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°2			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité			
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°3			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité			
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°4			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			

Nationalité			
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :

2. Déclaration de politique de Welthungerhilfe

2.1 Welthungerhilfe soutient les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative de politiques stratégiques pour les organisations qui s'engagent à aligner leurs activités et leurs stratégies sur 10 principes universellement admis dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Droits de l'Homme

- Principe 1 : les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement admis ; et
- Principe 2 : garantir qu'elles ne participent pas à des violations des droits de l'homme.

Droits du travail

- Principe 3 : les entreprises soutiennent le droit d'association et travaillent efficacement en faveur du droit à la négociation collective ;
- Principe 4 : élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : abolition effective du travail des enfants ;
- Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle.

Environnement

- Principe 7 : les entreprises doivent soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- Principe 8 : les entreprises prennent des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- Principe 9 : les entreprises favorisent le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- Principe 10 : les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, dont l'extorsion et la corruption.

De plus amples informations sur le Pacte mondial des Nations Unies sont disponibles (dans une grande variété de langues) sur https://www.unglobalcompact.org

welt hunger hilfe

Pour un monde sans faim

2.2 Welthungerhilfe adhère strictement à son propre code de conduite

Le code de conduite de Welthungerhilfe s'appuie sur les principes du Pacte mondial de l'ONU et fait partie intégrante de tout le travail de Welthungerhilfe. Tous les fournisseurs de Welthungerhilfe sont tenus d'agir conformément aux valeurs de notre code de conduite, qui sont les suivantes :

- Respect des normes les plus strictes en matière de comportement personnel et professionnel
- Aucune activité religieuse ou politique au nom de Welthungerhile ? Pas de discrimination
- Responsabilité en matière de santé et de sécurité
- Pas de violence sexuelle
- Protection de l'enfance
- Gestion responsable des données et des informations personnelles
- Utilisation responsable des ressources
- Pas de soutien au terrorisme ou au blanchiment d'argent
- Pas de corruption
- Éviter les conflits d'intérêts
- Pas de consommation d'alcool ou de drogues lors du travail
- Le port d'armes est interdit
- Obligation de signaler toutes préoccupations, soupçons et toute prise de connaissance d'infractions au code de conduite

Le code de conduite complet est disponible à l'adresse suivante : https://www.welthungerhilfe.org/about-us/transparency-and-quality/code-of-conduct/

En signant ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous acceptez explicitement de respecter ces principes.

2.3 Welthungerhilfe (WHH) s'oppose à toutes formes de terrorisme et de blanchiment d'argent

WHH s'oppose à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolèrera, ou n'encouragera jamais sciemment le terrorisme ou les activités de celles et ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément aux directives du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Union européenne, Welthungerhilfe est fermement attachée à la lutte internationale contre le terrorisme et, en particulier, contre le financement du terrorisme. En vertu de ce principe, Welthungerhilfe compare ses fournisseurs et leurs décideurs aux listes de terroristes connus et suspectés afin de s'assurer qu'aucun de ses fonds ou de ceux de ses donateurs n'est utilisé, directement ou indirectement, pour soutenir des individus ou des entités associés au terrorisme ou au blanchiment d'argent. En soumettant une offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent par conséquent ce processus de contrôle, y compris l'obligation de fournir les informations requises pour effectuer ce contrôle (voir les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus).



welt hunger hilfe

Pour un monde sans faim

3. Déclaration des fournisseurs

Nous, _____ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

a) Toutes les informations présentées dans les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus sont correctes et complètes ;
b) Nous ne faisons pas l'objet de procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation judiciaire, et n'avons pas cessé nos activités commerciales et ne sommes pas dans une situation équivalente en vertu de procédures conformes aux dispositions légales nationales,
c) Nous ne faisons pas l'objet de sanctions suite à un jugement pénal contraignant pour des raisons remettant en cause notre fiabilité professionnelle,
d) Nous nous acquittons de notre obligation de payer les cotisations d'assurance sociale, les impôts et autres prélèvements conformément aux dispositions légales de la juridiction dans laquelle se trouve notre bureau. De la juridiction du destinataire et de la juridiction où le contrat est exécuté ; nous assurons que nous respecterons la législation applicable et les normes communes en matière de salaires, de législation sociale, de sécurité et de santé au travail ;
e) Nous ne faisons pas l'objet d'une peine juridiquement contraignante pour cause de fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou tout autre acte enfreignant les intérêts financiers de toute autre personne physique ou morale ;
f) Aucune violation grave d'un contrat en raison de non-exécution d'obligations contractuelles n'a été constatée dans le cadre d'un autre contrat ou dans le cadre d'un contrat attribué par un bailleur institutionnel dans le domaine de la coopération au développement, de l'aide humanitaire ou de tout autre secteur de financement public (ci-après dénommé bailleur de fonds public) ;
g) Nous vous fournissons toutes les informations nécessaires pour participer à un appel d'offres, et toutes les informations soumises pour ce dernier sont exactes et complètes ;
h) Concernant les contrats qui sont finalement payés sur les fonds d'un donateur institutionnel, nous n'avons pas été accusés de rupture de contrat en raison d'une violation flagrante de nos obligations contractuelles ;
i) Nous n'avons pas été exclus par un bailleur de fonds public de sa liste de partenaires contractuels en raison de problèmes éthiques ;
j) Dans le cas d'être choisi comme fournisseur pour un projet de Welthungerhilfe, nous assurons à Welthungerhilfe, à tout donateur institutionnel impliqué dans le projet, et aux auditeurs engagés par Welthungerhilfe ou un tel donateur institutionnel, qu'ils auront un accès raisonnable et sur demande à nos documents commerciaux et comptables aux fins de contrôles et d'audits ;
k) Nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants ;
l) Nous comprenons que Welthungerhilfe réalisera un contrôle pour s'assurer que ni notre entreprise ni nos quatre principaux cadres de la direction ne figurent sur les listes de terroristes connus ou présumés émises par nos bailleurs institutionnels ou par les gouvernements dont ils font partie ;
m) Nous soutenons les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies ; et
n) Nous agissons conformément aux valeurs du code de conduite de Welthungerhilfe.

_____ _____

Place, date Nom, signature

Note : la déclaration suivante à signer par votre entreprise fait partie du processus de qualification pour nos fournisseurs.



welt hunger hilfe

Pour un monde sans faim

ANNEXE II – Bordereau des prix et spécifications

N°	Description d'article	Spécifications	Unité	Quantité demandée	Prix unitaire proposé ($)	Prix unitaire en lettre	Prix Totale ($)
Lot 1	Géniteur Moutons Femelle	Sans cornes ,4Mois d'âge, 20Kg poids vif	Tête de Moutons	850			
Lot 2	Géniteur Chèvre Femelle	4 Mois d'âge, 20Kg poids vif, Race Locale	Tête de chevre	300			
Lot 3	Géniteur Porcs local femelle	3Mois d'âge, 6,2Kg poids vif	Tête de porcs	13			

Ce prix inclus les frais de transport et toutes les taxes.

Les articles proposés se trouvent actuellement en stock à (Ville / Pays) : _____

Délais de livraison (en jours calendrier) : _____

Moi soussigné, je déclare que ces prix sont pour les articles répondant aux exigences indiquées à l'annexe II du présent appel d'offres et autres conditions mentionnées. Note : Les divergences par rapport aux exigences techniques ou toutes autres divergences doivent être explicitement mentionnées.

Nom et Téléphone : _____

Signature et cachet : _____

ANNEXE III – Offre forme optionnelle pour rabais ou pour une commande combinée

En vous référant à l'annexe II de votre bordereau de prix, veuillez indiquer le rabais (en %) que vous pouvez accorder en fonction du nombre de lots pour une commande combinée.

Rabais en % : _____

Nombre de lots correspondant : _____

Signature et cachet : _____

welt hunger hilfe